



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 26 juin 2012
19 heures 00

RS/VC

N° 001374

Affaires Culturelles -
Nouveaux horaires
pour le Musée
Municipal

Affiché le :

Le mardi 26 juin 2012 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : M. Pierre BOYER (2ème Adjoint) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale) représentée par M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Loi n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France impose à toute collectivité propriétaire d'un « Musée de France » de rendre ses collections accessibles au public le plus large et de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Dans ce cadre, il est essentiel pour un Musée de France de proposer des horaires d'ouverture favorisant un accueil le plus large possible des différents publics (local, touristique, jeune public scolaire et extrascolaire, groupe ...), tout en considérant les contraintes liées au personnel d'accueil.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que par la délibération RS/MG n° 1267 du 25 octobre 2011, le Conseil a approuvé la réorganisation du service patrimoine et musée relevant de la Direction des Affaires Culturelles de la Commune d'Apt, comme suite à l'avis unanime exprimé par le Comité Technique Paritaire du 17 octobre 2011. Cette réorganisation a affirmé la volonté de la municipalité de « créer une dynamique d'équipe à travers cette nouvelle réorganisation avec la nécessité (pour les agents du musée) d'être dans une réelle capacité de polyvalence ».

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les agents d'accueil du musée sont appelés régulièrement à effectuer les permanences d'ouverture de l'Atelier, Lieu d'arts visuels. Il souligne que cette mission complémentaire des agents d'accueil du musée a été prise en compte dans la proposition de modification des horaires d'ouverture du musée, afin de permettre au personnel du Musée d'effectuer les permanences du Musée et de l'Atelier dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les horaires suivants à compter du 1^{er} juin, date de passage aux horaires d'été :

Nouveaux horaires	Anciens horaires
Fermeture du musée des vacances de Noël au 1 ^{er} février. <u>Du 1^{er} octobre au 31 mai :</u> Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Fermeture le dimanche et lundi <u>Du 1^{er} juin au 30 septembre :</u> Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30. Fermeture le dimanche.	Musée ouvert toute l'année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. <u>Du 1^{er} octobre au 31 mai :</u> Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Fermeture le dimanche et mardi <u>Du 1^{er} juin au 30 septembre :</u> Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h30. Le dimanche de 15h à 19h. Fermeture le mardi et dimanche matin.

Ces nouveaux horaires allient une ouverture plus importante au public et une meilleure gestion des heures d'accueil du personnel dédié à cette mission.

Ils permettent également :

- de libérer les agents d'accueil durant un mois en saison hivernale, afin d'effectuer d'autres tâches nécessaires à l'accueil des publics et au montage d'une exposition temporaire pour la saison hivernale.
- d'adapter le jour de fermeture à la vie économique locale
- d'ouvrir une demi-journée supplémentaire en période estivale

Vu, l'avis favorable à l'unanimité du Comité Technique Paritaire en date du vendredi 11 mai 2012.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL,

CONSIDERE, que les nouveaux horaires apportent un service plus adapté pour l'ensemble des publics du musée municipal,

APPROUVE, le changement d'horaires du musée municipal tel qu'il lui a été présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**